



Comité directeur du 24 septembre 2025

Compte rendu

Mercredi 24 septembre 2025 20h30 en visioconférence

Présents : Alain Bec, Thierry Delelis-Fanien, (vice-président), Aurélie Gouaty, * Jacqueline Henri, Virginie Ludwiczak, Jean-Luc Lurvois, Athina Monemvassitis, Laurent Nouhaud, Martine Platret, Jean-Louis Pivard, Françoise Ringot (Présidente), Alain Saint Arroman (secrétaire), Pierre Sillero (trésorier), Jérôme Valenti, Matthieu Vieira, Sylvain Wlassewitch

Suppléants présent : Christophe Matthieu

I. Administratif

⇒ Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 juin. *Martine Platret* remarque qu'il manque les informations au sujet de la date et du lieu du stage jeunes. *Alain Saint Arroman* propose l'adoption du PV sous réserves des modifications demandées.

⇒ Prochaines réunions du CD : les 2 prochaines dates proposées sont les 1 et 15 octobre en visio conférence. *Françoise Ringot* pense qu'il est préférable de faire davantage de réunions et plus courtes par visioconférence, par exemple une par mois et de réserver les grosses réunions en présentiel pour parler du fond.

II. Technique :

Alain Bec fait le point sur les inscriptions en R1 et dans le Critérium. ;

En Régionale 1, il y a 3 groupes de 9 équipes, et 7 groupes de 10 équipes. Les dates seront calées sur le calendrier de la N3. Cela fera 10 montées, les 2 derniers de chaque groupe de N4 descendront.

Dans le Critérium, il y a 7 groupes.

En tout, 135 équipes se sont inscrites, ce qui fait 27 de plus que l'an dernier.

Néanmoins, l'objectif qui était de faire de la R1 la division où on joue pour la montée et le Critérium la division de proximité géographique où on joue pour le plaisir sans objectif de montée, n'est pas entièrement atteint dans la mesure où le nombre d'équipes inscrites au Critérium est assez largement

inférieur au nombre d'équipes inscrites en R1, et donc où les déplacements ne seront pas moins importants qu'en R1.

III. Jeunes

1 - Rapide jeunes : *Alain Bec* a reçu toutes les listes de joueurs pour la finale du rapide jeunes de la ligue qui se tiendra à Romans samedi 27 septembre. Il remarque qu'il est illogique de faire cette finale sur la saison suivante dans la mesure où la moitié des joueurs changent de catégorie. Il estime qu'il serait plus judicieux de la faire avant le 30 juin.

2 - Stage haut niveau jeunes de la ligue : *Matthieu Vieira* fait le point. Il aura lieu du 21 au 24 octobre dans l'Ain, au Centre de Vacances « Le Ruisseau ». Il y a le tournoi d'Annemasse pendant ces dates, mais il n'y avait guère le choix, car avant il y a le championnat du Rhône des jeunes, et après il y a le Cap d'Agde auquel de nombreux jeunes participent.

Une 1ère sélection de 20 jeunes a été faite, et il ne devrait pas y en avoir beaucoup plus, car étant donné le nombre limité de catégories (U8,U10 et U12 1ère année), il faudrait descendre trop bas dans le classement et dans les performances qui ont été réalisées pour prétendre faire partie d'un « haut niveau jeunes ».

Martine Platret remarque que le devis qui avait été demandé portait sur 30 jeunes plus 5 ou 6 accompagnateurs. *Matthieu Vieira* pense que même si le prix par personne est un peu supérieur, cela ne devrait influencer que peu dans les dépenses.

3 - Championnat de la ligue des jeunes :

Pierre-Louis Dauphin présente l'organisation du Championnat de la Ligue des Jeunes que le CDJE de Haute Loire organisera à Yssingaux.

Il y a une grande salle de 300 m², plus des salles annexes, ainsi qu'un internat avec des chambres de 2 et de 4 lits, et une grande salle de restaurant. Une formule hébergement + restauration est prévue pour 150€, 100 places sont déjà réservées et on peut aller jusqu'à 200.

Jean Louis Pivard observe que 500 m² de salles de jeu, ce sera un peu juste.

Matthieu Veira demande un plan des locaux pour prévoir les espaces au mieux.

Christophe Matthieu s'inquiète au sujet de l'internat et de la surveillance des chambres que cela implique. Qui va contrôler ce qui va se passer dans l'internat, et qui sera responsable ?

Alain Saint Arroman remarque que lors de la finale des écoles à Autrans, les chambres étaient attribuées aux responsables d'équipes qui en avaient la charge, et cela s'est très bien passé.

Christophe Matthieu insiste en disant que le problème est qu'il y aura des ados qui ne seront pas forcément surveillés, et pense que les possibilités de dérapages ne sont pas négligeables.

Jean Louis Pivard estime qu'il revient aux clubs de gérer les hébergements.

Nota : cette première partie de la discussion sur le chpt de ligue jeunes s'est tenue en tout début de réunion car Pierre Louis Dauphin ne pouvait pas rester.

La 2^e partie ci-dessous s'est tenue après les points de l'ordre du jour administratifs et techniques

Matthieu Vieira fait le point sur les qualifications. Il note la très forte progression de l'Isère quand au nombre de qualifiés.

Il remarque un problème dans le timing du championnat concernant les horaires des U8 et U10 qui, en jouant 9 rondes sur 3 jours doivent jouer 4 rondes le lundi en raison des contraintes d'horaires : comme il faut faire la remise des prix le mardi en début d'après midi, les petits ne peuvent faire que 2 rondes ce jour là. Faire 4 parties est sans doute tout à fait excessif pour des petits, même si beaucoup d'entre eux jouent encore très vite. Sans doute faudrait-il faire jouer les petites catégories sur 4 jours comme les autres catégories.

Christophe Matthieu propose plutôt de faire jouer les petits sur 3 jours, mais les samedis dimanche et lundi, et donc faire 2 remises des prix, une pour les grands, une autre pour les petits, car il pense qu'il y a un problème d'accompagnement pour les petits (un jour de congé à prendre en plus)

Matthieu Vieira estime qu'il est très important de faire une remise des prix unique qui donne du volume à la manifestation, et qu'il n'est pas montré que des petits feraient forfaits à cause de la difficulté qu'auraient les parents à prendre 2 jours de congés au lieu d'un seul.

Christophe Matthieu pense qu'il est préférable de consulter les clubs sur le calendrier du championnat.

En réponse à une question, *Matthieu Vieira* rappelle comment est déterminé le nombre de places par catégorie et par département. Chaque département a droit à 1 place par catégorie, ce qui fait 120 places. Restent 180 places à attribuer proportionnellement au nombre de licences A par catégories et par départements (les quotas). En outre, il est prévu un 2^e système de 1 qualifié par tranche de 5 participant.e

Chaque département choisi le système le plus favorable en fonction de la participation dans son championnat départemental.

IV. Femmes/mixité

Aurélie Gouaty fait le point sur l'organisation des compétitions mixtes et féminines.

N2F : les dates seront les 24 et/ou 25 janvier. 24 janvier pour la zone Dauphiné-Savoie (DSA), les zones Auvergne et Lyonnais doivent encore déterminer les dates

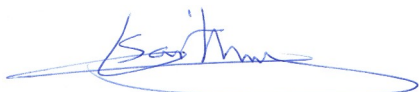
Coupe de la Parité : 8 mars pour la zone DSA, les 2 autres zones doivent encore choisir.

(NB : le 8 mars est une date d'Interclubs jeunes ...)

Trophée Roza Lallemand : la date limite est le 12 avril. La date envisagée pour DSA était le 22 mars, mais c'est le 2^e tour des élections municipales, donc probable problème de salles disponibles.

Comme il reste encore des points de l'ordre du jour non abordé et qu'il est 22h30, il est décidé de lever la séance et de continuer la réunion le mercredi suivant 1^{er} octobre.

Le secrétaire,
Alain SAINT ARROMAN



La Présidente,
FRANÇOISE RINGOT

